



COMMUNIQUE DE PRESSE

MÉDAILLES DES DÉPORTÉS POLITIQUES DE LA MAYENNE

À l'occasion des 80 ans de la remise des médailles des déportés politiques de la Mayenne le 7 juillet, La Vigie - Mémorial des Déportés de la Mayenne souhaite valoriser cette reconnaissance à travers des recherches sur les médailles conservées au Mémorial mais aussi à partir de documents d'archives. La Vigie lance également un appel au recensement et à la collecte de ces médailles, objets mémoriels à sauvegarder.

Quelles sont ces médailles ?

Les médailles ont été réalisées à l'initiative du Comité départemental de la Libération. Ce comité est une structure de la résistance intérieure française qui dépend de chaque département. Les médailles sont décernées aux déportés politiques, fusillés ou morts au combat lors de la Libération. Les médailles ont été décernées aux personnes rescapées, mais aussi aux familles des victimes à titre posthume.

Ces médailles ont été commandées auprès du directeur des Monnaies à Paris et sont réalisées par Lucien-Georges Bazor. Ce graveur a gagné le grand prix de Rome en gravure et accède au poste de graveur général des monnaies à Paris.

Environ 300 médailles ont été réalisées dont 122 pour les rescapés et 197 pour les familles dont la personne est décédée.

Description des médailles

Les médailles présentent deux faces qui sont différentes en fonction du sort de la personne ; rescapée ou décédée. Les médailles sont nominatives, le nom figurant sur le revers de celles-ci. Sur la face qui est commune, on peut observer un homme rasé à genoux devant la croix de Lorraine pieds et poings liés à une croix gammée. À l'arrière-plan, on observe des personnes se faisant maltraiter par des soldats allemands. On y voit également la mention "Déporté politique".

Le revers de la médaille décernée à titre posthume montre une femme en deuil, voilée, qui se recueille devant un monument commémoratif et une flamme allumée. Le revers de la médaille pour les rescapés représente la libération d'un camp par les armées alliées. Au premier plan, figure une femme symbolisant la France reconnaissante accueillant un déporté.

Avers commun



Revers personne décédée



Médaille de Jules Dieulangard, déporté
© La Vigie-Mémorial des Déportés de la Mayenne

Revers personne rescapée



Médaille de Francis Le Basser, déporté
© La Vigie-Mémorial des Déportés de la Mayenne



© Archives de Laval, 9Fi602, cliché Francis Trouillet

La cérémonie de remise des médailles

La remise de médailles était initialement prévue pour le 11 novembre 1945 à l'occasion de la commémoration de l'Armistice signé en 1918. Cependant à cause des délais de fabrication des médailles plus longs que prévue, plusieurs changements de date s'opèrent pour réaliser la cérémonie. Celle-ci a donc été reportée au 8 mai 1946, date anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Après un énième report, la cérémonie a finalement lieu le 7 juillet 1946 à Laval.

Le déroulement de cette journée a été répartie en plusieurs étapes. Les personnes invitées se sont rassemblées à 9h30 devant la Préfecture. Ensuite, une cérémonie a eu lieu au Monument aux Morts suivie d'une messe à la Cathédrale. Pour finir, l'après-midi à 15h00 a eu lieu la remise des médailles au Palais de l'Industrie.

Appel à recensement et collecte

Afin de garantir la transmission et la préservation de la mémoire des déportés mayennais, la Vigie-Mémorial souhaite retenir votre attention sur le fait que ces médailles sont des objets historiques et mémoriels et qu'il est donc essentiel de les sauvegarder.

C'est pourquoi la Vigie-Mémorial lance un appel à recensement et à collecte de ces médailles commémoratives dans le cadre des 80 ans de leur remise.

Si vous possédez cette médaille ou que vous avez connaissance de son existence dans votre famille, n'hésitez pas à nous contacter.

Merci pour votre contribution à la sauvegarde de la mémoire des déportés mayennais.



LA VIGIE

Mémorial des Déportés
de la Mayenne

*La Vigie - Mémorial des Déportés de la
Mayenne*

Contact : Aurélien Norgeot, responsable
02 43 08 87 35

co.memorial.deportes53@gmail.com

www.memorial-des-deportes-mayenne.fr